

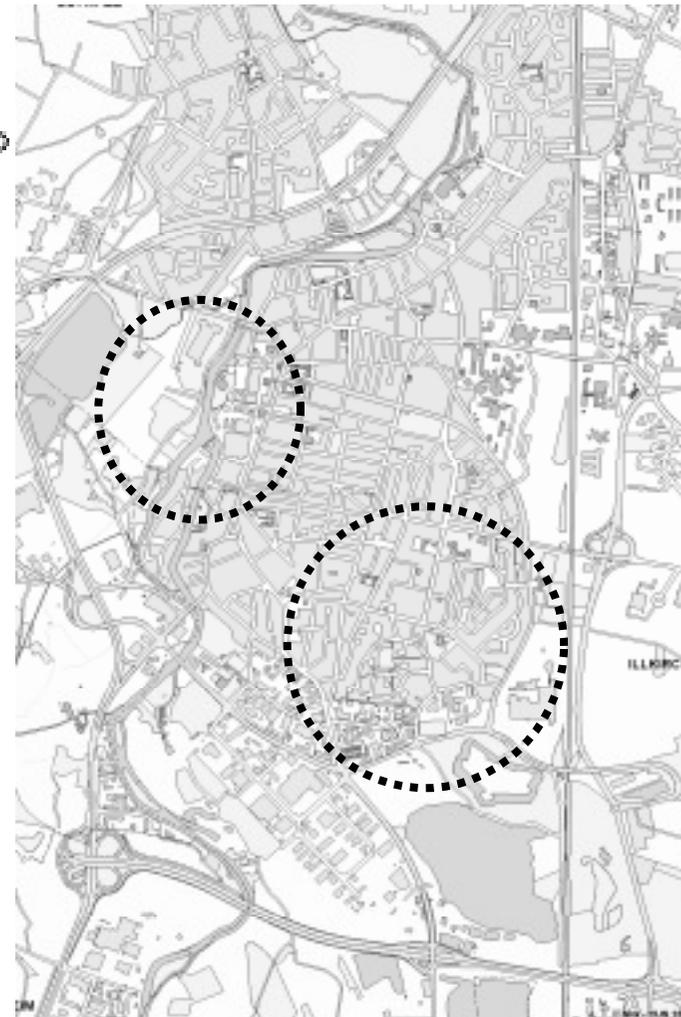
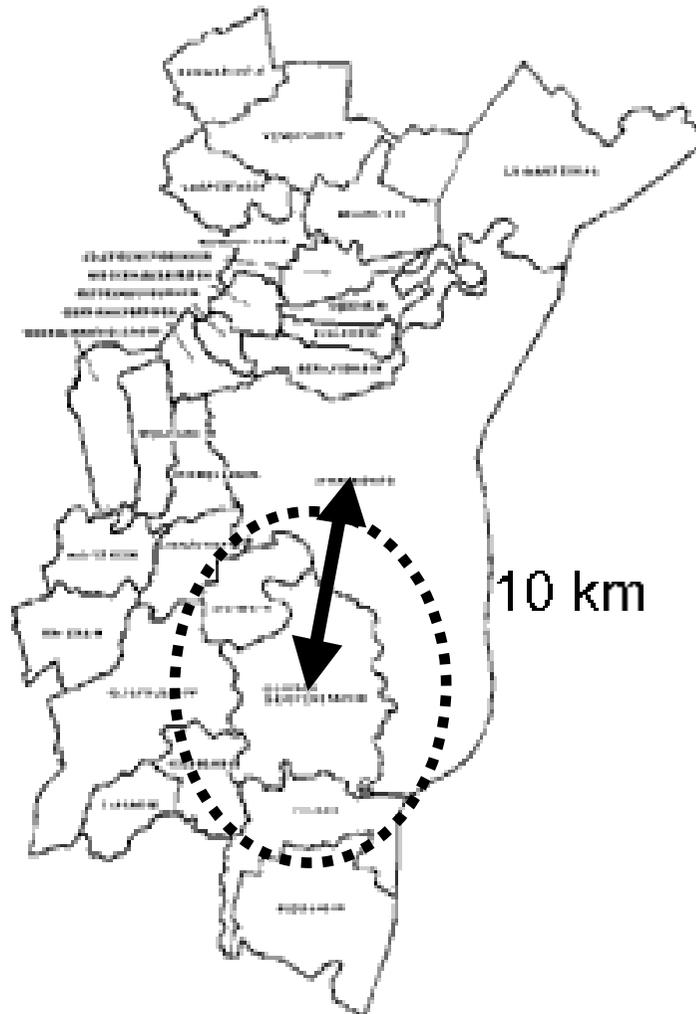
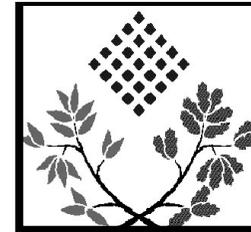
LA POLITIQUE DE DEPLACEMENT DE LA VILLE D'ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN



Bruno PARASOTE - Directeur des Services Techniques et de l'Aménagement Urbain

CONTEXTE : plan de situation

Une ville au sein de l'agglomération strasbourgeoise...



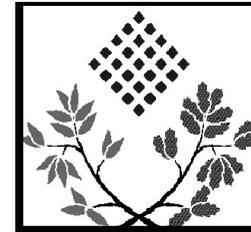
CONTEXTE : composantes

- La Ville compte 25 000 habitants
- La voiture : 80 km de voirie - $\frac{3}{4}$ des déplacements
- Les TC : Terminus TRAM et réseaux cohérent pour celui-ci
- Le vélo : 45 km d'itinéraires cyclables en 2006

1988 : 14% (moyenne CUS 10%)

2000 : 7 %

Plus de la $\frac{1}{2}$ des trajets sont internes à la Ville !



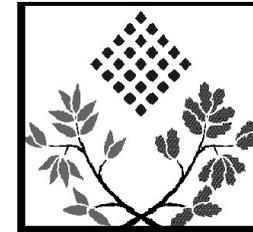
Ce qui fait problème...

... une augmentation de 5% par an du trafic constaté sur la ville :

- Accroissement des pollutions,
- Accroissement du stress,
- Dépendance à la voiture,
- Problèmes de santé, du cadre de vie, du stationnement,...

... un héritage des voiries des années 1960 :

Des trottoirs de 1m. de large, une voirie non hiérarchisée, des intersections peu identifiées,...



...du constat à l'action...

Agir sur les modes de transports selon des objectifs :

- CONTRÔLER LES FLUX DE VOITURES

→ Hiérarchiser le réseaux viaire (zones 30, stationnement, largeurs de voies, priorités aux carrefours,...)

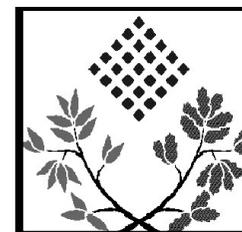
- FAVORISER LE TRANSPORT VELO

→ Réaliser un bilan de la politique cyclable et un schéma directeur... et le mettre en œuvre !

- FAVORISER LES DEPLACEMENTS PIETONS

→ Réaliser un « Plan Piéton », tenant compte du potentiel de la ville...

Cette démarche, inscrite dans un schéma global d'actions
a été primée par le
TROPHEE DES ECO-MAIRES en 2006



... chronologie

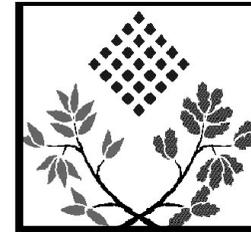
1997 : Réalisation d'un plan de déplacement à l'échelle de la Ville
(toutes thématiques traitées – réalisation ADEUS)

98-01 : Mise en œuvre d'une partie de ce plan de déplacement

02-03 : Redéfinition des priorités vélos/piétons :
schéma directeur vélo-piéton, Plan des zones 30

Enquêtes et travail avec les écoles

03-06 : Mise en œuvre de ces priorités



Exemples Zones 30

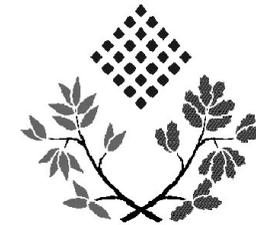
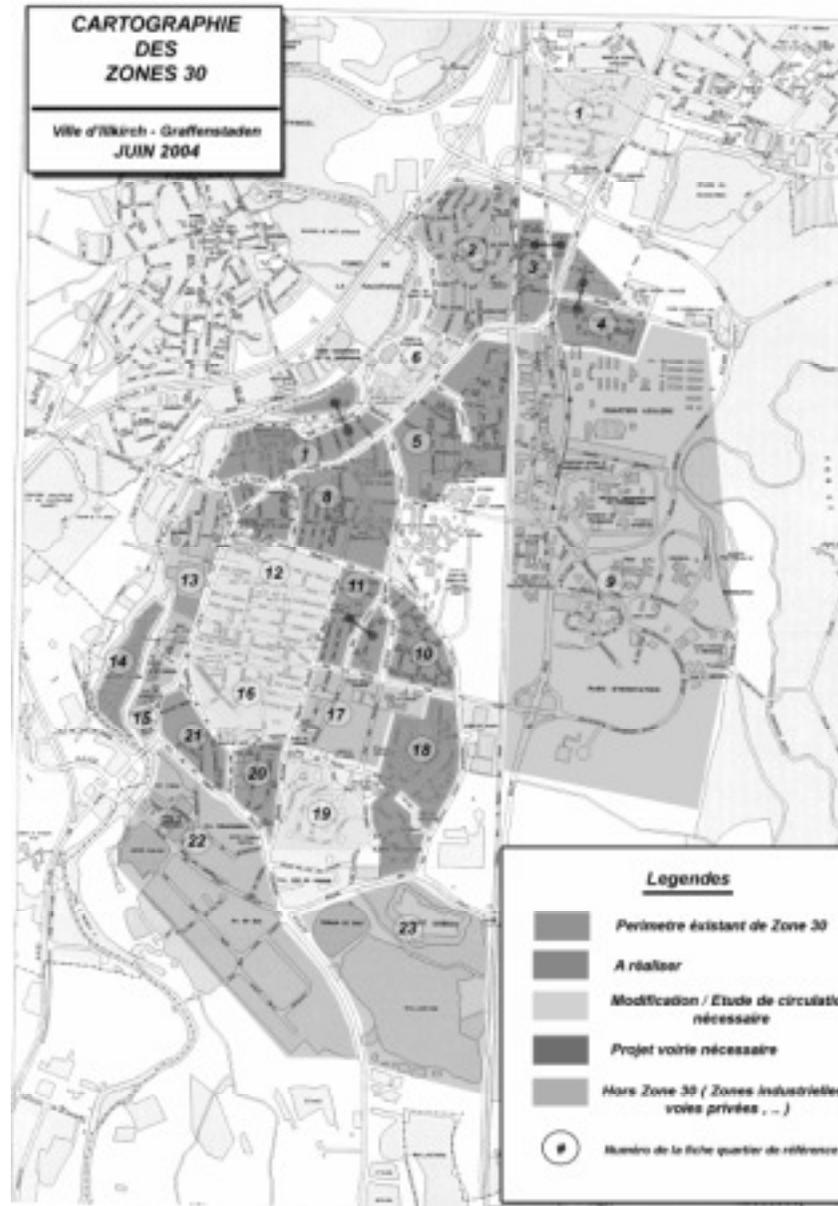
- Etudes de cas :

Recensement des quartiers

De leurs constitutions

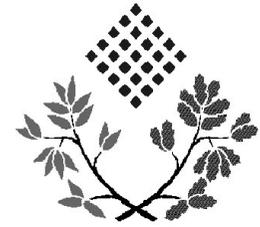
Des pb. rencontrés

→ Hiérarchisation proposée



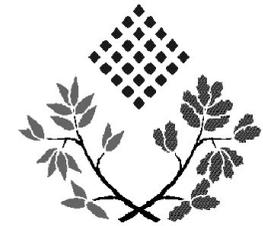
OBJECTIF : Hiérarchiser le réseaux viaire

Exemples : Zones 30



Exemples

Conception générale des voiries



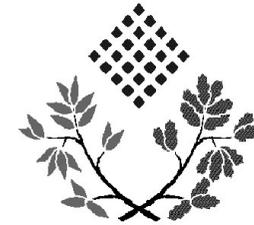
Entre 2001 et 2006 :

un réseau de 5 km de voiries réaménagées (10 millions € TTC)
... pour 9,3 km de pistes cyclables créées.



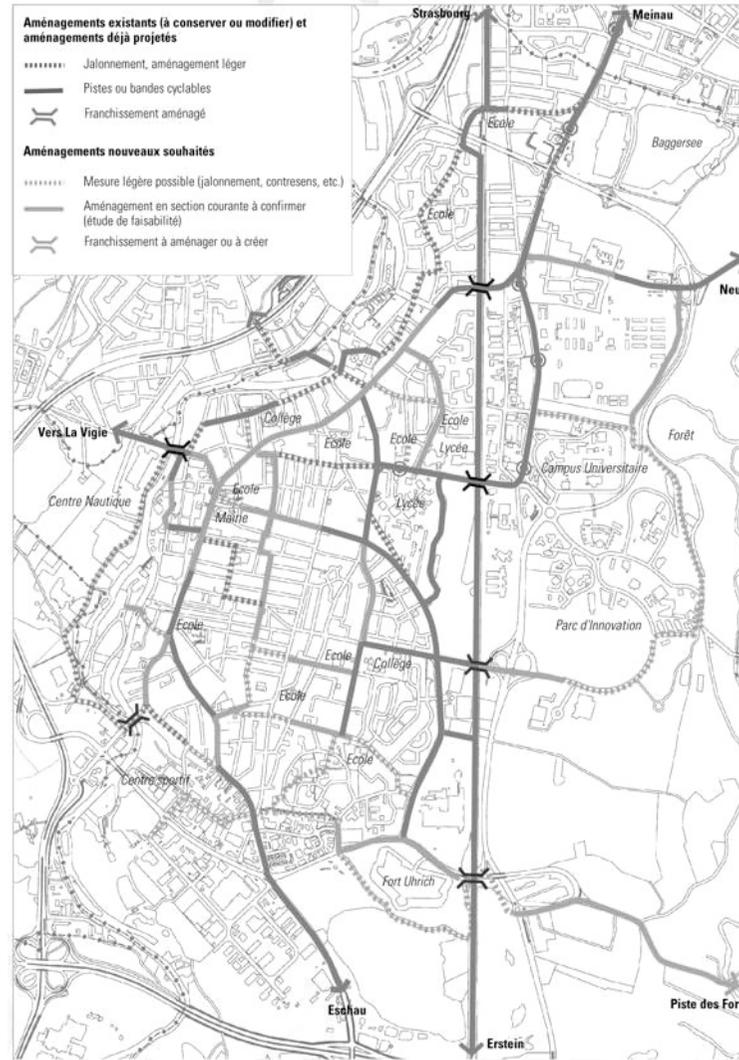
OBJECTIF : intégrer tous les modes le plus tôt possible

Exemples : Les vélos



Réalisation d'un schéma directeur VELO :

- Diagnostic existant
 - préconisations à court/moyen/long termes
 - chiffrage de travaux nécessaires
 - identifications de points noirs, plans d'actions
- budget spécifique en plus du crédit voirie pour cela (100.000 €) en 2005



OBJECTIF : Donner de la cohérence au réseau cycle

Exemples : Les vélos

Distances et Pôles d'emploi



Exemple de fiche pratique

Première catégorie : maillage du territoire et continuité des réseaux

Fiche n°1 : Obstacles physiques : absence de franchissement spécifique ou franchissement inadéquat



Le franchissement central du Canal à partir d'Ulrich (au des Vigas vers le Parc d'Essentiel) illustre parfaitement les problèmes mentionnés par le franchissement de Canal pour les situations citées : largeur insuffisante des trottoirs, visibilité réduite rendant dangereuse la progression et les déplacements des cyclistes, égalisation voie étroite.

Description du problème

Les itinéraires cyclables et piétons existants permettent un accès partiel au centre-ville et aux pôles d'emploi. Des frontières physiques (route, canal, zone industrielle ou même espace agricole) impliquent des débits importants, pénalisants pour les usagers non motorisés, dans des conditions de sécurité insatisfaisantes.

Acuité du problème

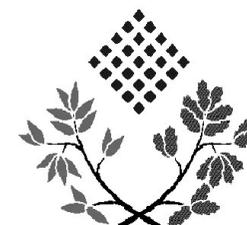
Pour les cyclistes comme pour les piétons, le principal obstacle identifié est le Canal du Rhône au Rhin mais également la route du Fort Ulrich.

Dans le cas principal du Canal du Rhône au Rhin, les problèmes les plus sensibles sont les suivants :

- le canal combiné à la RD 468 constituent au total une barrière de plus de 500m de large, franchissable seulement tous les kilomètres dans la partie centrale de la commune.
- quand ils existent, les franchissements - routiers pour l'essentiel - ne sont pas sécurisés pour les cyclistes et piétons.



9



Exemples : Les vélos

GENERALISATION DES CONTRE SENS CYCLABLES

OBJECTIFS : parcours plus directs, plus de sécurité

plus 8 km de contre sens (une cinquantaine) – 10% du total des voiries

Mise en œuvre :

- Inventaire des sens uniques sur la commune (2 mois)

arrêtés de circulation,
visites sur site,...

- Études au cas par cas sur plan (6 mois)

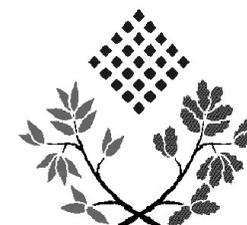
Les entrée – sortie – perpendiculaires sont traitées individuellement
Le stationnement est adapté, jamais supprimé (sur la Ville d'Illkirch)

- Prise des arrêtés de voirie (Code des CT : pouvoir de Police du Maire art. L2213-2)

RUE par RUE, pas d'arrêté global au niveau de la commune
Communication aux riverains

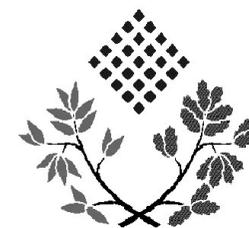
- réalisation des aménagements (3 mois)

Pré-traçage → panneaux et traçage définitif
Coût : non chiffré, car absorbé dans les travaux courants



Exemples : Les vélos

GENERALISATION DES CONTRE SENS CYCLABLES



Signalétique verticale :

EN ENTREE VL :

Panneau C24a



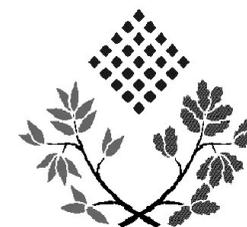
EN ENTREE CYCLES :

Panneau B1
+ inscription « sauf cyclistes »



Exemples : Les vélos

Généralisation des contre sens cyclables à toute la commune



Matérialisation au sol :

Logo sur chaussée (<4,5m/zone 30)
= PARTAGE DE L'ESPACE



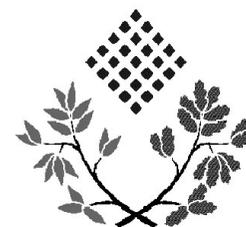
ou

bande cyclable (>4,5m)
= VOIE RESERVEE



Exemples : Les vélos

Généralisation des contre sens cyclables à toute la commune



Sorties et entrées de contre sens :

Selon le carrefour, les dispositions réglementaires sont adaptées.

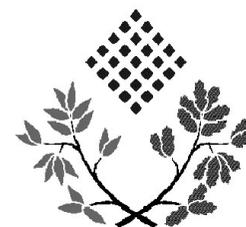
- une bande en entrée reste indispensable
- cédez le passage en sortie (cas le plus fréquent) ou poursuite sur bande/piste.
- Orientation des flux en sortie

NE PAS CRÉER DE SITUATION DE DANGER



Exemples : Les vélos

Généralisation des contre sens cyclables à toute la commune



Aux intersections en zone 30 :

- En mode de « priorité à droite »
- rappel du logo au sol (cf. entrée cochère)
- Rappel du panneau réglementaire
- Éventuellement rappel par bande au sol pour signaler plus fortement le contre sens



Aux intersections hors zone 30 :

- traitement en intersection classique (voir diapo précédente)



Exemples : Les piétons

Parcours du PLAN PIETON :

-3 parcours (env. 12 km)

(temps le plus long : 35 min)

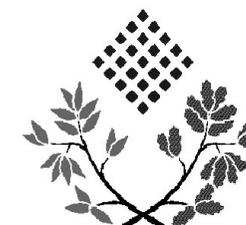
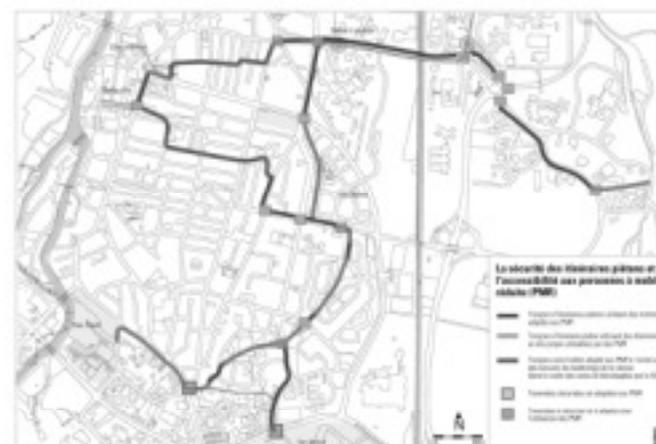
→ Directs

→ Sécurisés et agréables

→ reliant les pôles de la ville

-Travail avec le Club Vosgien et
une Société d'Histoire

- jalonnement (coût : 50 000 € TTC)



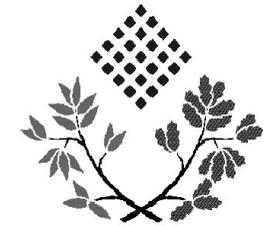
Exemple: Les piétons



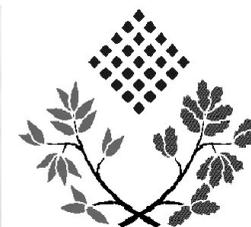
Détail du jalonnement :

8 R.I.S.

10 supports historiques



Exemple: Les piétons



Détail du jalonnement :

100 panneaux courts

(rappel du parcours)

50 panneaux long

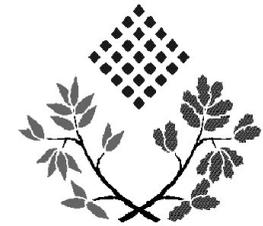
(destination/temps)



Exemples : Les handicapés

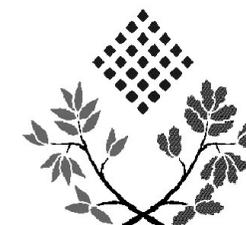
Des programmes pour améliorer l'accessibilité handicapé :

- Selon des parcours réalisés avec les associations représentatives de personnes à mobilité réduites
- Un budget de 100 000 € spécifique à des améliorations ponctuelles



Exemples : La sensibilisation

Réaménagement des abords d'écoles et offre vélo



Enquête auprès de 500 élèves/parents du choix de mobilité

→ Piétons/cycles arrivent à 75% pour les enfants... non permis par les parents en raison du manque d'équipement, la peur de l'accident (env. 50% conduits en voiture)

- Réalisation d'études école par école (accessibilité, stationnement, ...)

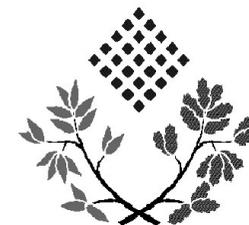
- Travaux sur les parvis/voirie et communication (C.M. des enfants)

- Vélobus et pédibus

Exemples : La sensibilisation

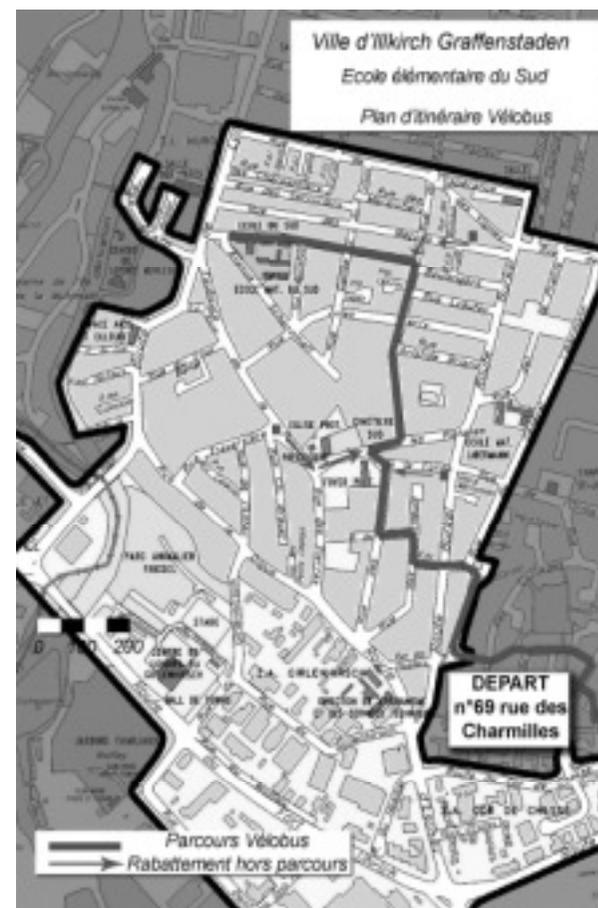


Exemples : La sensibilisation



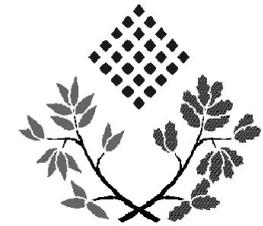
Vélobus et pédibus :

- Organisation avec parents d'élèves et professeurs
- affichage de l'action et questionnaire
- Aide à l'encadrement par animateurs (si besoin)



OBJECTIF : Agir au plus tôt sur les habitudes de mobilité

Exemples : à suivre...



Exemple : Freiburg/B ... des enfants qui jouent sur la rue en quartier résidentiel ...

